Trujas
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
Tél 01 30 16 22 22

SAS au capital de 2 894 900 €
R.C.S Versailles 493 445 878
Siret 493 445 878 00017 - APE 4511Z
N° Intracommunaitaire : FR 82 493 445 878

TRUJAS SAS
Siège Social
5 Avenue Roger Hennequin
CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
SIRET : 493 445 878 00017
Tel : 01 30 16 22 22

DES CONCESSIONS DU GROUPE CARWEST

PEUGEOT

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 30/11/2020
CHEQUE Echéance le : 31/01/2021 208
CCS : MAUGER SEBASTIEN TVA : Véhicule mis en circulation le 10/09/2018

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-322416	0130184		PEUGEOT	VF3CCHMMPJW098706	EZ-153-VH	21942	29874

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
A : rempl balais ar av							
JOINT METALLO 16X22	D9677491780 A016B	1,00	4	2,48	10,00	2,23	2,23
(MKT) LIQUIDE LAVE VITRE	1637755180	1,00	4	1,40	20,00	1,12	1,12
BALAI D'ESSUIE-VITRE ARRIERE VOIR 642392	1635157180 A009B	1,00	4	15,79	20,00	12,63	12,63
JEU BALAIS ESSUIE VITRE PLATS	1642334680	1,00	4	57,61	20,00	46,09	46,09
REMPLACEMENT BALAIS ESSUIE-VITRE AR RIERE SUR VEHICULE	64E91A	0,10	4	70,00	0,00	70,00	7,00
REMPLACEMENT BALAIS ESSUIE-VITRE AV ANT SUR VEHICULE	64EADA	0,10	4	70,00	0,00	70,00	7,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 76,07 (91,29 TTC)							
B : REVISIONS : OPERATIONS SYSTEMATIQUES							
FILTRE A HUILE	1109AL A038	1,00	4	17,89	26,00	13,24	13,24
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	1619850980	1,00	4	2,18	20,00	1,74	1,74
QUARTZ INEO 0W30 PSA B712312	005011 DIVE	3,25	4	21,87	20,00	17,50	56,86
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRET IEN -	95N48A	1,00	4	70,00	0,00	70,00	70,00
DECHETS AUTRES	DECH		4	3,68	0,00	3,68	3,68
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 145,52 (174,62 TTC)							
C : REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE FREIN							
LIQUIDE DE FREIN	1610725580 A0VIT	2,00	4	8,92	20,00	7,14	14,27
VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE FREINAG E ENTRETIEN	95N02A	0,50	4	70,00	0,00	70,00	35,00
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 49,27 (59,12 TTC)							

***** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule *****

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

Echéance le : 31/01/2021

PEUGEOT RAPIDE

PEUGEOT OCCASIONS DU LION

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

Trujas
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT
5 Avenue Roger Hennequin - CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
Tél 01 30 16 22 22

SAS au capital de 2 894 900 €
R.C.S Versailles 493 445 878
Siret 493 445 878 00017 - APE 4511Z
N° Intracommunaitaire : FR 82 493 445 878

TRUJAS SAS
Siège Social
5 Avenue Roger Hennequin
CS70569
78197 TRAPPES CEDEX
SIRET : 493 445 878 00017
Tel : 01 30 16 22 22

DES CONCESSIONS DU GROUPE CARWEST

PEUGEOT

SAINT QUENTIN EN
BP 10118
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DUPLICATA FACTURE du : 30/11/2020
CHEQUE Echéance le : 31/01/2021 208
CCS : MAUGER SEBASTIEN TVA : Véhicule mis en circulation le 10/09/2018

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
01-322416	0130184		PEUGEOT	VF3CCHMMPJW098706	EZ-153-VH	21942	29874

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant

Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C
PI : 148,18		(4) 20,000			
MO : 119,00	**270,86**	270,86			**325,03**
DIV : 3,68		54,17			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
01-322416	0130184	29874

Echéance le : 31/01/2021

30/11/2020 325,03

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

PEUGEOT RAPIDE

PEUGEOT OCCASIONS DU LION

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."